

Avis n°17-57555

Référence de TED :

[2017/S 082-158548](#) - annonce diffusée le 27 avril 2017

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/17-57555/officiel>

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **17-57555**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CPRP SNCF, 17 Avenue du général leclerc, 13347, Marseille Cedex 20, F, Téléphone : (+33) 4 95 04 07 69, Courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr , Code NUTS : FR824

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.cprpsncf.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_zfL2V17-FH

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Organisme de sécurité sociale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Organisme de sécurité sociale

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Le présent marché concerne des prestations de gardiennage et de surveillance des locaux de la CPRPSNCF.

Numéro de référence : 17MA3023

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 79713000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le présent marché concerne des prestations de gardiennage et de surveillance des locaux de la CPRPSNCF.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 960 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79713000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 79714000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR824|

Lieu principal d'exécution : Les locaux de la CPRPSNCF à Marseille

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché concerne des prestations de gardiennage et de surveillance des locaux de la CPRPSNCF.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 2 ans à compter du 1er septembre 2017. Le marché pourra être reconduit deux fois pour une nouvelle durée d'un an.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Le montant minimum HT du marché sur sa durée ferme est égal à deux fois la somme du forfait annuel F1 (relatif au site principal) rémunérant les prestations continues ; Le montant minimum HT du marché pour chacune des deux périodes de reconduction d'une durée d'1 an est égal à une fois la somme du forfait annuel F1 (relatif au site principal) rémunérant les prestations continues ;

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Les prestations objet de la présente consultation sont réalisées en application du livre VI du code de la sécurité intérieure. Le candidat devra fournir la copie de l'autorisation d'exercice délivrée, prévue à l'article L612-9 du code de la sécurité intérieure.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : S'agissant des qualifications du personnel de gardiennage, les agents doivent détenir l'agrément SSIAP 1 permettant d'assurer la fonction de sécurité incendie. Afin de leur permettre également d'assurer les missions de sûreté, le personnel doit détenir l'agrément CNAPS.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
29 mai 2017 - 16:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 30 mai 2017
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le prochain avis est prévu dans 48 mois.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre de cette consultation, les candidats sont tenus de visiter les 3 lieux d'exécution des prestations. Il s'agit d'une condition de validité des offres. Ainsi, les candidats doivent obligatoirement joindre à leur offre l'attestation de visite datée et signée par un représentant de la Cprpsncf. La visite commencera à l'adresse suivante : 17 avenue du Général Leclerc - 13003 Marseille et concernera les trois sites objet du présent marché (voir article Ii.6 du présent document). Les deux horaires de visite possibles sont: le vendredi 12 mai 2017 :- à 9h30 ou - à 14 heures afin de réaliser la visite des lieux, les candidats doivent prendre rendez vous auprès de : Monsieur Thierry Farrugia 04 95 04 61 3006 85 74 38 61thierry.farrugia@cprpsncf.fr les visites auront lieu au maximum 7 jours avant la date limite de remise des offres pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 18 mai 2017 leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.06.59) en précisant en objet " Demande de renseignements ". Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai. Une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard le 22 MAI 2017. La CPRPSNCF se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci seront envoyées au plus tard le 22 mai 2017. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou des modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du Dce. Le titulaire se conformera aux dispositions relatives à la reprise du personnel en cas de changement de prestataire telles que précisées dans la Convention collective des entreprises de prévention et de sécurité. La reprise du personnel des entreprises de prévention et de sécurité est régie par l'avenant de l'accord du 5 mars 2002 portant reprise du personnel

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Grande Instance de Marseille, 6, rue Joseph Autran, 13006, Marseille, F, Téléphone : (+33) 4 91 15 50 50, Fax : (+33) 4 91 54 42 90, Adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, 6, rue Joseph Autran, 13006, Marseille, F, Téléphone : (+33) 4 91 15 50 50, Fax : (+33) 4 91 54 42 90, Adresse internet :

<http://www.justice.gouv.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

25 avril 2017